



LETTRE D'INFORMATION # 12

JUILLET 2022



Thierry Bussy
Président de la Safer
Grand Est

« 2021 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE RICHE EN ACTUALITÉS, EN RENCONTRES ET EN ACTIONS. »

« La loi Sempastous, promulguée le 23 décembre 2021, missionne les Safer pour instruire les dossiers et donner un avis aux Préfets sur les transmissions de sociétés agricoles et viticoles, afin de mieux réguler la cession des terres agricoles via des parts ou actions de telles sociétés. Ainsi, à partir du 1^{er} novembre 2022, un nouveau contrôle administratif va assurer la transparence et la régulation du marché sociétaire pour permettre d'orienter davantage de terres vers l'installation de jeunes agriculteurs.

2021 aura également été une année riche en nouveaux partenariats. Avec les Chambres d'Agriculture : dans la Marne et la Moselle pour des études de compensations agricoles collectives, dans les Ardennes pour unir nos compétences en faveur de la transmission des fermes. De nouvelles conventions avec le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ou plus récemment avec le FARB (Fonds Alsacien pour la Restauration des Biotopes) renforcent notre action en faveur de l'environnement.

En 2021, nous nous sommes lancés dans l'élaboration de notre Programme Pluriannuel d'Activités. Fruit d'un long travail d'enquêtes, d'échanges, de consultations et de concertations avec des agriculteurs, des viticulteurs, des forestiers, des organisations professionnelles agricoles, des collectivités locales, des acteurs régionaux de l'aménagement, des partenaires institutionnels et des représentants de l'environnement, le PPAS redéfinit les orientations de notre Safer et établit un plan d'actions stratégique pour la période 2022-2028 afin de faire face aux défis du monde agricole et, plus largement, de la société. Véritable feuille de route, ce document d'orientation et de gestion de l'activité, soumis à l'approbation du Préfet de Région, est régi par une circulaire ministérielle et fera l'objet d'un bilan annuel.

Merci à Sophie Lehé et Marc Moser, mes deux vice-présidents, et à tous les présidents de comités techniques départementaux qui animent les débats d'attribution, veillent à l'application des dispositions réglementaires et au respect de notre charte éthique. Enfin, je remercie l'ensemble des collaborateurs de la Safer Grand Est pour la qualité de leur travail et leur engagement au quotidien. »

Thierry Bussy



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Notre rapport d'activité 2021 met en lumière les chiffres clés du marché foncier ainsi que des données sur l'activité de l'entreprise. Un focus est également consacré aux quatre inaugurations de nouveaux bâtiments dont le siège social situé Witry-lès-Reims. Enfin, divers témoignages illustrent notre mission en faveur de l'installation de jeunes agriculteurs et de la transmission d'exploitation tels que celui de Manon Vérité, éleveuse et fromagère dans l'Aube, et de Jacques Diverres, exploitant laitier, repreneur d'une ferme meusienne.



CONSULTEZ
LE RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2021

RETOUR EN IMAGES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SAFER GRAND EST BILAN 2021 ET PERSPECTIVES

Le 2 juin 2022 s'est tenue l'assemblée générale de la Safer Grand Est à l'Abbaye des Prémontrés située à Pont-à-Mousson. A cette occasion, le bilan de l'activité 2021 et du marché foncier agricole et viticole ont été présentés aux 160 participants. L'occasion également de dévoiler le nouveau Programme Pluriannuel d'Activités de la Safer.



▲ Table ronde sur les thématiques du Programme Pluriannuel d'Activités de la Safer Grand Est.



▲ 160 personnes étaient présentes à notre assemblée générale.

REMISE DE CHÈQUES AUX JEUNES INSTALLÉS 2021

À l'issue de notre assemblée générale, plus d'une vingtaine de jeunes agriculteurs et agricultrices (ou leur représentant) installés dans le Grand Est grâce à la Safer Grand Est étaient présents pour la cérémonie de remise de chèques. Les membres du conseil d'administration et du comité stratégique des territoires Safer Grand Est avaient en effet décidé d'octroyer une aide financière exceptionnelle aux jeunes agriculteurs dont elle a accompagné l'installation à titre principal en 2021, sous la forme d'une réduction des frais Safer à hauteur maximale de 1 500 € redevables par les acquéreurs.



▲ Une vingtaine de jeunes agriculteurs (ou leur représentant) étaient présents pour recevoir l'aide exceptionnelle versée par la Safer Grand Est, le 2 juin 2022.



UNE CHÈVRERIE EN GUISE DE COUP DE CŒUR : LE BEAU DÉFI DE MANON !

A 28 ans, Manon Vérité a relevé le défi qu'elle s'était fixé : devenir tout à la fois éleveuse, fromagère et vendeuse. L'installation de son élevage de chèvres aux portes de Troyes ne coulait pas de source mais son enthousiasme communicatif a emmené tous les acteurs du dossier « Au coeur de la chèvrerie ».

« Suis tes rêves, ils connaissent le chemin ». Accroché dans la bergerie, le slogan est parfaitement adapté car des rêves, Manon n'en manquait pas ! Elle voulait s'installer à proximité de Troyes, sa ville natale, et être tout à la fois éleveuse de chèvres, fromagère et vendeuse ! Et pour couronner le tout elle voulait des terres pour faire pâturer son troupeau. C'est ainsi que sur la zone artisanale de Cupigny (communes de Lavau et Creney), à proximité des magasins d'usines de Pont Sainte-Marie est né « Au cœur de la chèvrerie », nom de l'exploitation. Un bâtiment majestueux de 430 m², tout en bois, car Manon « ne voulait rien d'autre » a vu le jour abritant tout à la fois l'élevage, la fromagerie, l'espace de vente et le bureau d'une jeune femme dont la détermination force l'admiration. Après des études classiques à Troyes puis un bac STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) au lycée Sainte Maure, Manon Vérité décide d'opter pour une formation fromagère. Direction l'École nationale d'Industrie Laitière de Besançon-Mamirolle où elle décroche son BTS et une licence. Son stage de BTS a pour cadre le Québec où elle décide de retourner travailler dans une fromagerie avant d'aller vendre des fromages dans une épicerie fine. De retour en France, sa décision est prise, elle va s'installer à son compte et suit une formation à l'élevage caprin. Ses recherches pour reprendre une chèvrerie restant vaines surtout qu'elle souhaite s'installer à moins de 45 minutes de Troyes, Manon se rapproche de la Safer Grand Est pour une installation hors cadre familial.

QUARANTE CHÈVRES POUR DÉMARRER

Chef De service dans l'Aube pour la Safer Grand Est, Alain Packo ne cache pas avec le recul qu'il a eu plaisir à accompagner ce dossier : « Manon est incroyable de ténacité. Elle était prête à soulever des montagnes pour aller au bout de son projet. Son dossier a fait assez vite l'unanimité en commission et nous avons pu le mener à bien grâce à une belle collaboration avec les communes de Creney et Lavau et Troyes Champagne Métropole qui ont joué le jeu pour faciliter cette installation. La chambre d'agriculture a également répondu présente pour accompagner le montage financier et la création du bâtiment ». Installée depuis mars 2021 sur une exploitation de 4,5 hectares, Manon s'appuie sur un cheptel de 40 chèvres laitières de race Alpine et sur deux boucs. Composées de chèvres primipares (première lactation), son cheptel vient de s'étoffer, au gré des mises bas depuis le début de l'année, avec l'arrivée d'une cinquantaine de cabris dont une vingtaine de chevrettes appelées à venir compléter le troupeau. Ces naissances ayant déclenché le phénomène de lactation, Manon a pu se lancer dans la production de ses fromages, avec à

la clef deux traites par jour et plus de 80 litres de lait de production quotidienne. Six litres de lait donnent un kilo de fromage et 5 litres de lactosérum (récupéré, le lactosérum est stocké puis sera traité afin d'être épandu pour enrichir les sols grâce à leur acidité). Bûches, crottins, cœurs mais aussi pièces apéritives... Manon s'attache à multiplier sa palette de produits pour satisfaire une clientèle souvent urbaine qui vient s'approvisionner lors des ventes proposées chaque jour sur le site de 17 h 30 à 19 heures. Des consommateurs qui sont aussi les premiers supporters de l'exploitation puisque Manon a su les associer en créant un compte facebook « Au coeur de la chèvrerie » (www.facebook.com/aucoeurdelachevrerie) pour partager son quotidien. Debout à 5 h 30, Manon goûte à un repos bien mérité bien après le coucher du soleil mais l'amour de Joli-Coeur (toutes les chèvres ont un nom) et de toutes les autres sont sa plus belle récompense. A cœur vaillant décidément rien d'impossible !



PLUS D'INFOS



PPAS

UN NOUVEAU PLAN D'ACTIONS PLURIANNUEL



« Notre Programme Pluriannuel d'Activités (PPAS) 2022-2028 s'article autour de cinq thématiques principales :

- Un agriculteur sur trois a plus de 55 ans et est susceptible de partir en retraite dans les années à venir. Plus que jamais, le **renouvellement des générations en agriculture** est notre priorité.
- Souveraineté alimentaire, résilience agricole, variété des productions et des filières, et aménagement parcellaire sont autant de défis que la Safer doit prendre en compte dans son activité d'opérateur foncier. Cela implique le **maintien d'exploitations nombreuses et diversifiées**.
- La **valorisation des forêts** nécessite de favoriser le regroupement parcellaire pour une meilleure gestion de la ressource bois et d'accompagner la **transmission de massifs**.
- Préserver les ressources en eau, la biodiversité et nos paysages ruraux s'inscrit dans cet **enjeu transversal qu'est l'environnement**.
- Enfin, la réhabilitation de bâtiments ruraux et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de développement pour réduire l'artificialisation des sols participeront à **l'attractivité et la vitalité de nos territoires**. »



Stéphane Martin
Directeur Général
de la Safer Grand Est



EN SAVOIR PLUS

L'ENVIRONNEMENT, UN ENJEU TRANSVERSAL

A Eckwersheim, dans le Bas-Rhin, VINCI Autoroutes et SNCF Réseau ont fait appel à la Safer pour réduire et compenser l'impact agricole et environnemental de grands projets d'aménagement. Le Fonds Alsacien pour la Restauration des Biotopes (FARB) assure la mise en œuvre de la compensation environnementale à travers un partenariat avec la Safer Grand Est relatif à la préservation de la biodiversité.



FRÉDÉRIC OBRY
PRÉSIDENT DU FONDS ALSACIEN POUR LA RESTAURATION DES BIOTOPES (FARB)
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS



DÉCOUVREZ LA VIDÉO



SIÈGE SOCIAL

14 rue Rayet-Liénart - 51420 Witry-lès-Reims
03 26 04 77 71
safer@safergrandest.fr - labonneparcelle.safer.fr



safergrandest.com

safer
Grand Est

Société d'Aménagement Foncier
et d'Établissement Rural